

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 30 mai 2008
(convocation du 19 mai 2008)

Aujourd'hui Vendredi Trente Mai Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Béatrice, M. DELAUX Stéphane, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie Christine, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe	M. JOUBERT Jacques à Mme. CHAVIGNER Michèle
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LAMAISON Serge (jusqu'à 10 h 10)	M. LOTHAIER Pierre à M. DAVID Jean-Louis
M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC Michel (à cpter de 09 h 55)	M. MILLET Thierry à M. SOUBIRAN Claude
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain (à cpter de 10 h 30)	M. MOULINIER Maxime à M. GUILLEMOTEAU Patrick
M. SEUROT Bernard à M. LABARDIN Michel (à cpter de 10 h 30)	Mme PARCELIER Muriel à M. SOLARI Joël (à cpter de 10 h 30)
M. TURON Jean-Pierre à M. HERITIE Michel	M. PALAU Jean Charles à Mme. PIAZZA Arielle
Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard (à cpter de 11 h 00)	M. REIFFERS Josy à M. RAYNAL Franck (à cpter de 10 h 30)
M. DAVID Yohan à Mme. LAURENT Wanda	
Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à Mme. TOUTON Elisabeth	
M. DUCASSOU Dominique à Mme. WALRYCK Anne	
Mlle. EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques	
M. GALAN Jean-Claude à M. GUICHARD Max	

LA SÉANCE EST OUVERTE

Marchés Publics -Travaux d'aménagement de terrains exploités par la Direction Opérationnelle de l'Environnement de la Communauté Urbaine de Bordeaux – Appel d'Offres - Autorisation

Monsieur CAZABONNE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Direction Opérationnelle de l'Environnement exploite dans le cadre de ses activités un certain nombre de terrains et installations qui nécessitent des travaux d'aménagement.

Afin de procéder à ces divers aménagements, les services communautaires ont mis au point les documents de la consultation des opérateurs économiques afin de lancer un appel d'offres pour effectuer ces travaux d'aménagement.

Cette consultation se fera sous la forme d'un appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33 3^{ème} alinéa, 57 à 59 et 77 du Code des Marchés Publics.

Les documents sont consultables par les conseillers communautaires à la Direction Centrale des Achats et Marchés (13^{ème} étage, Hôtel de la Communauté) conformément aux articles L 2121-12 et 4 2121-13 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le marché à bons de commande est conclu à prix unitaires révisables, pour une période ferme de quatre ans.

L'opération, pour sa durée totale étant estimée à 6.000.000 Euros H.T., la mise en concurrence sera lancée au niveau européen.

Le financement s'effectuera sur les crédits prévus au budget annexe des déchets ménagers et assimilés :

CHAPITRE	ARTICLE	BUDGET ANNEXE	C.R.B.
23	2313	011	O300
23	2315	011	O300
23	2135	011	O300

Le financement sera assuré par la T.E.O.M., les recettes d'exploitation du service et en partie par le budget principal.

Aussi, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir entériner les documents de la consultation et autoriser Monsieur le Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux :

- à lancer une mise en concurrence dans le cadre d'un appel d'offres ouverts en application notamment des articles 33 alinéa 3, 57 à 59 et 77 du code des Marchés Publics,

- à signer le marché à intervenir avec les opérateurs économiques ou les groupements d'opérateurs économiques qui auront émis les offres économiquement les plus avantageuses, en réponse à l'appel d'offres ouvert et, en cas d'insuccès, à procéder à la recherche de prestataires, soit par voie d'un nouvel appel d'offres sur la base des nouveaux documents adaptés à la conjoncture économique ou modifiés, soit par marché négocié, en application de l'article 35 I 1° de l'article 35 II 3° du code des Marchés Publics,

- à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 30 mai 2008,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
13 JUIN 2008**

PUBLIÉ LE : 13 JUIN 2008

M. DIDIER CAZABONNE